

Séance du 21 Mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Présents Conseil Municipal	En exercice	Votants
10	11	11

L'an deux mille vingt trois

Et le 21 Mars

A 20 heures 30

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de **Patrick PALISSE, Maire**

Présents : Véronique BELANGER
Raphaël CHEVALARD
Michèle HOOGE
Stéphane LHUISIER
Anne LUPIAC
Lysiane PALISSE
Patrick PALISSE
Joël PUJADE
Frédéric PUGNERE
Mireille ROUZAUD

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Affiché le
ID : 030-213001969-20230321-D202311-DE

Date de la convocation
16/03/2023

Absentexcusé : Patrick DOUCHY donne pouvoir à Frédéric PUGNERE

A été nommée secrétaire : Lysiane PALISSE

Objet de la délibération :**Révision loyer Appartement Maison de La Marie Fernand 2023**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de réviser le loyer de l'appartement de la Maison de La Marie Fernand, selon le bail signé entre la Commune et M et Mme KEROMNES.

Le dernier indice de référence des loyers (IRL) a été publié par l'INSEE le 13 janvier 2023. Il s'agit de l'IRL du 4ème trimestre 2022. En métropole, il s'établit à 137,26. Il est en hausse (+3,50 %) par rapport à l'IRL du 4ème trimestre 2021. Le loyer de la Maison de la Marie-Fernand est augmenté en conséquence conformément à la loi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **DE PORTER** le loyer de l'appartement de l'école à 725.64 € à compter du 1^{er} Avril 2023.

Fait et délibéré à LE PIN, le 21 Mars 2023

Pour copie conforme au registre.

Le Maire
Patrick PALISSE

